



Rapport intermédiaire de la direction sur le rendement du fonds

pour la période close le 30 juin 2021

Tous les chiffres sont en dollars canadiens, sauf indication contraire.

Le présent rapport intermédiaire de la direction sur le rendement du fonds contient les faits saillants financiers, mais n'inclut pas le rapport financier intermédiaire ou les états financiers annuels du fonds de placement. Vous pouvez obtenir un exemplaire du rapport financier intermédiaire ou des états financiers annuels sur demande et sans frais, en composant le 1-800-465-3863, en nous écrivant à la Banque CIBC, Brookfield Place, 161 Bay Street, 22nd Floor, Toronto (Ontario), M5J 2S1, ou en consultant notre site Web à l'adresse www.cibc.com/fondsmutuels ou le site SEDAR à l'adresse www.sedar.com.

Les porteurs de parts peuvent également obtenir de cette façon les politiques et procédures de vote par procuration, le dossier de vote par procuration et l'information trimestrielle sur le portefeuille.

Analyse du rendement du fonds par la direction

Résultats d'exploitation

Gestion d'actifs CIBC inc. (désignée *GACI* ou le *conseiller en valeurs*) est le conseiller en valeurs du Fonds ressources canadiennes CIBC (désigné le *Fonds*). Le commentaire qui suit présente un sommaire des résultats d'exploitation pour la période de six mois close le 30 juin 2021. Tous les montants sont en milliers de dollars, sauf indication contraire.

La valeur liquidative du Fonds est passée de 19 823 \$ au 31 décembre 2020 à 22 465 \$ au 30 juin 2021, en hausse de 13 % pour la période. La hausse globale de la valeur liquidative découle du rendement positif des placements, en partie contrebalancé par des rachats nets de 726 \$.

Les parts de catégorie A du Fonds ont dégagé un rendement de 17,4 % pour la période, contre 17,3 % pour son indice de référence principal, soit l'indice composé S&P/TSX (désigné l'*indice de référence principal*). Le rendement du Fonds tient compte des frais et des charges, ce qui n'est pas le cas de celui de l'indice de référence. Voir la section *Rendement passé* pour connaître les rendements des autres catégories de parts offertes par le Fonds.

La pandémie de COVID-19 a continué de se répercuter sur l'économie mondiale au cours de la période. La hausse des taux de vaccination contre la COVID-19 a permis la réouverture de l'économie, même si certains pays ont dû mettre leurs plans de réouverture sur pause, ou les annuler temporairement, en raison de la propagation des variants du virus. L'économie canadienne, qui a affiché une croissance relativement solide au premier trimestre de 2021, a ralenti au deuxième trimestre en raison d'un regain du nombre de cas de COVID-19, ce qui a entraîné la mise en œuvre de nouvelles mesures de confinement. Au premier trimestre de 2021, aux États-Unis, le produit intérieur brut, une mesure de la vigueur de l'économie, a augmenté de 6,4 % sur une base annualisée.

Les prix des produits de base ont été en général élevés, favorisés par la reprise de la demande, alors que l'offre a continué d'être restreinte. La réouverture de l'économie a entraîné la demande de pétrole et de cuivre à un niveau plus élevé que prévu.

Le prix du pétrole brut a augmenté de près de 50 %, pour atteindre plus de 75 \$ US le baril, et une partie des activités de production qui avaient été mises en suspens dans le contexte de la pandémie ont repris. Toutefois, la rigueur en matière d'offre a été maintenue, les pays de l'Organisation des pays exportateurs de pétrole et d'autres producteurs internationaux ayant répondu de manière mesurée à la hausse de la demande.

Les prix de l'or ont chuté malgré des prévisions inflationnistes en hausse à l'échelle mondiale, alors que le Conseil des gouverneurs de la Réserve fédérale américaine et d'autres banques centrales ont indiqué que les taux directeurs pourraient être relevés plus tôt que prévu.

Les marchés boursiers ont enregistré de solides rendements en réponse aux prévisions favorables quant à la reprise soutenue à l'échelle mondiale. La vague d'optimisme à l'égard de la réouverture de l'économie, jumelée à la hausse de la demande des consommateurs et aux mesures de relance monétaire et budgétaire sans précédent mises en place par les gouvernements, a donné lieu à une hausse des multiples boursiers dans la quasi-totalité des catégories d'actifs. Les marchés boursiers canadiens ont été parmi les plus performants à l'échelle mondiale.

L'exposition aux titres liés au pétrole et au cuivre a contribué au rendement du Fonds. Les positions surpondérées dans Arizona Metals Corp., Tourmaline Oil Corp. et Canadian Natural Resources Ltd. figurent parmi les facteurs qui ont contribué au rendement du Fonds. Arizona Metals, une position ajoutée au Fonds pendant la période, a vu le cours de son action s'apprécier après avoir annoncé les résultats de forage positifs de son gisement Kay en Arizona. Tourmaline a dégagé un meilleur rendement grâce aux prix élevés du gaz naturel et à l'exécution fructueuse de sa stratégie de fusions et acquisitions. Canadian Natural Resources a tiré parti de la hausse des prix du pétrole.

La surpondération dans les titres de sociétés productrices d'énergie renouvelable a nuí au rendement du Fonds, car les évaluations dans ce secteur ont commencé à reculer après avoir atteint un sommet.

Parmi les facteurs ayant freiné le rendement du Fonds, mentionnons les positions surpondérées dans Orsted AS et SSR Mining Inc., ainsi que la position sous-pondérée dans Exxon Mobil Corp. Orsted a subi l'incidence de la baisse de l'évaluation des sociétés du secteur des énergies renouvelables. SSR Mining a moins bien fait, le cours de l'or ayant souffert et la société s'étant employée à intégrer une entreprise acquise récemment. Exxon Mobil a dégagé un meilleur rendement en raison des prix élevés de l'énergie et de l'élection d'actionnaires activistes à son conseil d'administration.

Les activités de fusions et acquisitions ont eu une incidence sur plusieurs positions du Fonds au cours de la période. Les actions de Concho Resources Inc. détenues par le Fonds ont été échangées contre des actions de ConocoPhillips dans le cadre d'une prise de contrôle conclue en janvier, entraînant ainsi l'ajout au Fonds d'une nouvelle position dans ConocoPhillips. Les actions de Seven Generations Energy Ltd. que le Fonds détenait ont été converties en actions d'ARC Resources Ltd. au moment de la clôture de cette acquisition, ce qui a accru la position existante du Fonds dans ARC Resources.

La position existante du Fonds dans Pembina Pipeline Corp. a été augmentée. Le conseiller en valeurs entrevoit la possibilité que les prévisions de la société pour 2021 et ses estimations pour 2022 soient revues à la hausse puisque l'augmentation des prix des produits de base devrait soutenir la production en amont. La position dans Keyera Corp. a été accrue, car le conseiller en valeurs croit que cette entreprise pourrait voir son évaluation croître grâce à la réalisation de son projet de réseau pipelinier Key Access (KAPS) et d'autres initiatives de croissance et d'optimisation. Le cours de l'action de Kinross Gold Corp. a reculé à la suite d'un incendie survenu à la mine Tasiast, et le conseiller en valeurs a accru la position existante du Fonds afin d'accroître l'exposition au profil de croissance de Kinross pour 2022 et 2023.

Plusieurs positions du Fonds ont été réduites. La surpondération dans CCL Industries Inc. a été ramenée à une sous-pondération puisque le conseiller en valeurs était d'avis que les titres de cette entreprise se négociaient à leur juste valeur. La position dans Enbridge Inc. a été réduite compte tenu des risques associés aux projets touchant les lignes 3 et 5 de ses oléoducs. La position dans Corporation TC Énergie a été réduite au profit d'une exposition accrue aux titres de sociétés énergétiques ayant un coefficient bêta plus élevé.

Événements récents

La pandémie de COVID-19 et les restrictions imposées par les gouvernements à l'échelle du globe pour la limiter ont ébranlé, de manière imprévisible et sans précédent, l'économie mondiale et les marchés des capitaux. L'éclosion de la COVID-19 pourrait avoir une incidence négative sur le rendement du Fonds.

Opérations entre parties liées

Les rôles et responsabilités de la Banque Canadienne Impériale de Commerce (désignée la *Banque CIBC*) et des membres de son groupe, en ce qui a trait au Fonds, se résument comme suit et sont assortis des frais et honoraires (collectivement les *frais*) décrits ci-après.

Gestionnaire

La Banque CIBC est le gestionnaire du Fonds (désignée le *gestionnaire*). La Banque CIBC reçoit des frais de gestion à l'égard des activités et de l'exploitation quotidiennes du Fonds, calculés en fonction de la valeur liquidative de chaque catégorie de parts du Fonds, comme il est décrit à la section *Frais de gestion*. Le gestionnaire rémunère ses grossistes pour les activités de commercialisation liées au Fonds. De temps à autre, la Banque CIBC peut investir dans des parts du Fonds.

Fiduciaire

La Compagnie Trust CIBC, filiale en propriété exclusive de la Banque CIBC, est le fiduciaire (désignée le *fiduciaire*) du Fonds. Le fiduciaire est le titulaire des biens (liquidités et titres) du Fonds pour le compte des porteurs de parts.

Conseiller en valeurs

Le conseiller en valeurs fournit des services de conseil en placement et de gestion de portefeuille au Fonds ou prend des dispositions pour la prestation de ces services. GACI, filiale en propriété exclusive de la Banque CIBC, est le conseiller en valeurs du Fonds.

Placeur

Des courtiers et d'autres sociétés vendent les parts du Fonds aux investisseurs. Ces courtiers et autres sociétés comprennent les courtiers liés à la Banque CIBC comme le placeur principal, Placements CIBC inc. (désignée *Placements CIBC*), la division de courtage à escompte Pro Investisseurs CIBC de Services Investisseurs CIBC inc. (désignée *SI CIBC*), la division Service Investisseurs Impérial CIBC de SI CIBC et la division CIBC Wood Gundy de Marchés mondiaux CIBC inc. (désignée *MM CIBC*). Placements CIBC, SI CIBC et MM CIBC sont des filiales en propriété exclusive de la Banque CIBC.

La Banque CIBC peut payer des commissions de suivi à ces courtiers et sociétés, à l'exception de Placements CIBC, relativement à la vente de parts du Fonds. Ces courtiers et autres sociétés peuvent verser une partie de ces commissions de suivi à leurs conseillers qui vendent des parts du Fonds aux investisseurs. La Banque CIBC ne paie pas de commissions de suivi à Placements CIBC pour la vente de parts du Fonds, mais les ventes globales de Fonds CIBC peuvent être prises en compte dans l'évaluation du rendement de ses conseillers et dans leur rémunération annuelle.

Ententes et rabais de courtage

Le conseiller en valeurs et tout sous-conseiller prennent des décisions, notamment sur la sélection des marchés et des courtiers ainsi que sur la négociation des commissions, en ce qui a trait à l'acquisition et à la vente de titres en portefeuille, de certains produits dérivés et à l'exécution des opérations sur portefeuille. Les activités de courtage peuvent être attribuées par le conseiller en valeurs et tout sous-conseiller à MM CIBC et CIBC World Markets Corp., toutes deux filiales de la Banque CIBC. MM CIBC et CIBC World Markets Corp. peuvent aussi réaliser des marges à la vente de titres à revenu fixe et d'autres titres et de certains produits dérivés au Fonds. La marge correspond à l'écart entre les cours vendeur et acheteur d'un titre dans un marché donné, en ce qui a trait à l'exécution des opérations sur

portefeuille. Elle varie selon divers facteurs, comme le type et la liquidité du titre.

Les courtiers, y compris MM CIBC et CIBC World Markets Corp., peuvent fournir des biens et des services, autres que ceux relatifs à l'exécution d'ordres, au conseiller en valeurs et à tout sous-conseiller en contrepartie partielle du traitement des opérations de courtage par leur entremise (désignés, dans l'industrie, rabais de courtage). Ces biens et services sont payés à même une partie des commissions de courtage, aident le conseiller en valeurs et tout sous-conseiller à prendre des décisions en matière de placement pour le Fonds ou sont liés directement à l'exécution des opérations sur portefeuille au nom du Fonds. Comme le prévoient les conventions des sous-conseillers, ces rabais de courtage sont conformes aux lois applicables.

En outre, la Banque CIBC peut signer des ententes de récupération de la commission avec certains courtiers à l'égard du Fonds. Toute commission récupérée est versée au Fonds.

Au cours de la période, des commissions de courtage et d'autres frais totalisant 345 \$ ont été versés par le Fonds à MM CIBC, et aucune commission de courtage ni aucuns autres frais n'ont été versés à CIBC World Markets Corp. Les marges associées aux titres à revenu fixe et à d'autres titres ne sont pas vérifiables et, pour cette raison, ne peuvent être incluses dans le calcul de ces montants.

Opérations du Fonds

Le Fonds peut conclure une ou plusieurs des opérations suivantes (désignées les *opérations entre parties liées*) en se fondant sur les instructions permanentes émises par le CEI :

- investir dans des titres de participation de la Banque CIBC ou d'émetteurs liés à un sous-conseiller ou détenir ces titres;
- investir dans des titres de créance non négociés en Bourse de la Banque CIBC ou d'un émetteur lié, dont la durée jusqu'à l'échéance est de 365 jours ou plus, émis dans le cadre d'un placement initial ou achetés sur le marché secondaire, ou détenir de tels titres;
- faire un placement dans les titres d'un émetteur lorsque MM CIBC, CIBC World Markets Corp. ou tout membre du groupe de la Banque CIBC (désigné(s) le *courtier lié* ou les *courtiers liés*) agit à titre de preneur ferme au cours du placement des titres ou en tout temps au cours de la période de 60 jours suivant la fin du placement de ceux-ci (dans le cas d'un « placement privé », en conformité avec la dispense relative aux placements privés accordée par les autorités canadiennes en valeurs mobilières et les politiques et procédures portant sur ces placements);
- conclure avec un courtier lié, lorsque celui-ci agit à titre de mandant, des opérations d'achat ou de vente de titres de capitaux propres ou de créance;
- conclure des opérations sur devises et sur instruments dérivés liées à des devises dans lesquelles la contrepartie est un courtier lié;
- conclure des opérations d'achat ou de vente de titres avec un autre fonds de placement ou un compte sous gestion géré par le gestionnaire ou un des membres de son groupe;
- effectuer des transferts en nature en recevant des titres d'un compte sous gestion ou d'un autre fonds de placement gérés par le

gestionnaire ou par un membre de son groupe ou en livrant des titres à ce compte ou à ce fonds de placement relativement à l'achat ou au rachat de parts du Fonds, sous réserve de certaines conditions.

Le CEI examine au moins une fois par année les opérations entre parties liées à l'égard desquelles il a émis des instructions permanentes. Le CEI est tenu d'aviser les autorités canadiennes en valeurs mobilières, après qu'une question a été soumise à son attention par le gestionnaire, s'il juge qu'une décision de placement n'a pas été prise en conformité avec les conditions imposées par la législation en valeurs mobilières ou par le CEI à l'égard de toute opération entre parties liées nécessitant son approbation.

Dépositaire

La Compagnie Trust CIBC Mellon est le dépositaire du Fonds (désignée le *dépositaire*). Le dépositaire détient la totalité des liquidités et des titres du Fonds et s'assure que ces actifs sont conservés séparément des autres liquidités ou titres qu'il peut détenir. Le dépositaire fournit également d'autres services au Fonds, y compris la tenue des dossiers et le traitement des opérations de change. Les frais et les marges pour les services rendus par le dépositaire et directement liés à l'exécution des opérations sur portefeuille initiées par GACI à titre de conseiller en valeurs sont payés par GACI ou par le courtier ou les courtiers, à la demande de GACI, jusqu'à concurrence du montant des crédits découlant des rabais de courtage issus des activités de négociation de GACI au nom du Fonds au cours du mois en question. Tous les autres frais et marges découlant des services rendus par le dépositaire sont payés par le gestionnaire et recouvrés auprès du Fonds. La Banque CIBC détient une participation de 50 % dans le dépositaire.

Fournisseur de services

La Société de services de titres mondiaux CIBC Mellon (désignée *STM CIBC*) fournit certains services au Fonds, y compris des services de prêt de titres, de comptabilité, d'information financière et d'évaluation de portefeuille. Les frais pour ces services sont payés par le gestionnaire et recouvrés auprès du Fonds. La Banque CIBC détient indirectement une participation de 50 % dans STM CIBC.

Faits saillants financiers

Les tableaux ci-dessous présentent les principales informations financières sur le Fonds et ont pour objet de vous aider à mieux comprendre le rendement financier du Fonds pour la période close le 30 juin 2021 et le 31 décembre de toute autre période indiquée.

Actif net par part¹ du Fonds – parts de catégorie A

	2021	2020	2019	2018	2017	2016
Actif net au début de la période	11,10 \$	11,41 \$	9,82 \$	11,93 \$	12,65 \$	10,07 \$
Augmentation (diminution) liée à l'exploitation :						
Total des produits	0,23 \$	0,36 \$	0,34 \$	0,28 \$	0,20 \$	0,21 \$
Total des charges	(0,16)	(0,28)	(0,29)	(0,32)	(0,31)	(0,33)
Profits réalisés (pertes réalisées) pour la période	0,02	0,61	(0,87)	(0,59)	(0,18)	(1,09)
Profits latents (pertes latentes) pour la période	1,86	(1,07)	2,43	(1,42)	(0,52)	3,81
Augmentation (diminution) totale liée à l'exploitation²	1,95 \$	(0,38) \$	1,61 \$	(2,05) \$	(0,81) \$	2,60 \$
Distributions :						
Du revenu de placement (à l'exclusion des dividendes)	– \$	– \$	– \$	– \$	– \$	– \$
Des dividendes	–	–	–	–	–	–
Des gains en capital	–	–	–	–	–	–
Remboursement de capital	–	–	–	–	–	–
Total des distributions³	– \$	– \$	– \$	– \$	– \$	– \$
Actif net à la fin de la période	13,03 \$	11,10 \$	11,41 \$	9,82 \$	11,93 \$	12,65 \$

¹ Cette information est tirée des états financiers annuels audités et des états financiers intermédiaires non audités du Fonds.

² L'actif net et les distributions sont fonction du nombre réel de parts en circulation de la période en question. Le total de l'augmentation ou de la diminution liée à l'exploitation est fonction du nombre moyen pondéré de parts en circulation au cours de la période.

³ Les distributions ont été payées au comptant ou réinvesties dans des parts additionnelles du Fonds, ou les deux.

Ratios et données supplémentaires – parts de catégorie A

	2021	2020	2019	2018	2017	2016
Valeur liquidative totale (en milliers)⁴	22 465 \$	19 823 \$	22 974 \$	23 132 \$	32 621 \$	39 135 \$
Nombre de parts en circulation⁴	1 724 641	1 785 859	2 014 221	2 355 551	2 733 693	3 094 268
Ratio des frais de gestion⁵	2,50 % *	2,50 %	2,50 %	2,50 %	2,50 %	2,58 %
Ratio des frais de gestion avant renoncations et prises en charge⁶	2,81 % *	2,93 %	2,86 %	2,71 %	2,70 %	2,87 %
Ratio des frais d'opération⁷	0,03 % *	0,07 %	0,09 %	0,18 %	0,13 %	0,23 %
Taux de rotation du portefeuille⁸	3,59 %	18,23 %	20,97 %	47,49 %	28,77 %	69,89 %
Valeur liquidative par part	13,03 \$	11,10 \$	11,41 \$	9,82 \$	11,93 \$	12,65 \$

* Le ratio a été annualisé.

⁴ L'information est présentée au 30 juin 2021 et au 31 décembre de toute période indiquée.

⁵ Le ratio des frais de gestion est établi d'après le total des charges du fonds (moins les commissions et autres coûts de transaction du portefeuille) engagées par une catégorie de parts ou imputées à une catégorie de parts pour la période indiquée, et il est exprimé en pourcentage annualisé de la valeur liquidative moyenne quotidienne de cette catégorie au cours de la période. Le ratio des frais de gestion comprend les frais attribuables aux fonds négociés en Bourse.

⁶ La décision de renoncer aux frais de gestion et aux charges d'exploitation ou de les prendre en charge est au gré du gestionnaire. Cette pratique peut se poursuivre indéfiniment ou être abandonnée en tout temps sans avis aux porteurs de parts. Le ratio des frais de gestion avant renoncations ou prises en charge comprend les frais attribuables aux fonds négociés en Bourse.

⁷ Le ratio des frais d'opération représente le total des commissions et des autres coûts de transaction du portefeuille avant impôt sur le résultat et est exprimé en pourcentage annualisé de la valeur liquidative moyenne quotidienne au cours de la période. Les marges associées à la négociation de titres à revenu fixe ne sont pas vérifiables et, pour cette raison, ne sont pas incluses dans le calcul du ratio des frais d'opération. Auparavant, le ratio des frais d'opération comprenait les frais autres que de négociation attribuables aux fonds négociés en Bourse, ce qui n'est plus le cas. Les frais attribuables aux fonds négociés en Bourse de l'exercice précédent ont été reclassés dans le ratio des frais de gestion et le ratio des frais de gestion avant renoncations ou prises en charge.

⁸ Le taux de rotation du portefeuille indique dans quelle mesure le conseiller en valeurs ou le sous-conseiller gère les placements de celui-ci. Un taux de rotation de 100 % signifie que le fonds achète et vend tous les titres de son portefeuille une fois au cours de la période. Plus le taux de rotation au cours d'une période est élevé, plus les frais d'opération payables par un fonds sont élevés au cours de cette période, et plus il est probable qu'un investisseur réalise des gains en capital impossibles au cours de l'exercice. Il n'y a pas nécessairement de lien entre un taux de rotation élevé et le rendement d'un fonds.

Actif net par part¹ du Fonds – parts de catégorie F

	2021	2020 ^a
Actif net au début de la période	10,98 \$	10,00 \$ ^b
Augmentation (diminution) liée à l'exploitation :		
Total des produits	0,21 \$	0,17 \$
Total des charges	(0,09)	(0,08)
Profits réalisés (pertes réalisées) pour la période	0,01	0,44
Profits latents (pertes latentes) pour la période	1,86	0,45
Augmentation (diminution) totale liée à l'exploitation²	1,99 \$	0,98 \$
Distributions :		
Du revenu de placement (à l'exclusion des dividendes)	– \$	– \$
Des dividendes	–	–
Des gains en capital	–	–
Remboursement de capital	–	–
Total des distributions³	– \$	– \$
Actif net à la fin de la période	12,97 \$	10,98 \$

^a Données présentées pour la période du 6 juillet 2020 au 31 décembre 2020.

^b Prix de souscription initial.

¹ Cette information est tirée des états financiers annuels audités et des états financiers intermédiaires non audités du Fonds.

² L'actif net et les distributions sont fonction du nombre réel de parts en circulation de la période en question. Le total de l'augmentation ou de la diminution liée à l'exploitation est fonction du nombre moyen pondéré de parts en circulation au cours de la période.

³ Les distributions ont été payées au comptant ou réinvesties dans des parts additionnelles du Fonds, ou les deux.

Ratios et données supplémentaires – parts de catégorie F

	2021	2020 ^a
Valeur liquidative totale (en milliers)⁴	– \$	– \$
Nombre de parts en circulation⁴	1	1
Ratio des frais de gestion⁵	1,39 % *	1,39 % *
Ratio des frais de gestion avant renoncations et prises en charge⁶	1,39 % *	1,39 % *
Ratio des frais d'opération⁷	0,03 % *	0,07 %
Taux de rotation du portefeuille⁸	3,59 %	18,23 %
Valeur liquidative par part	12,97 \$	10,98 \$

^a Données présentées pour la période du 6 juillet 2020 au 31 décembre 2020.

* Le ratio a été annualisé.

⁴ L'information est présentée au 30 juin 2021 et au 31 décembre de toute période indiquée.

⁵ Le ratio des frais de gestion est établi d'après le total des charges du fonds (moins les commissions et autres coûts de transaction du portefeuille) engagées par une catégorie de parts ou imputées à une catégorie de parts pour la période indiquée, et il est exprimé en pourcentage annualisé de la valeur liquidative moyenne quotidienne de cette catégorie au cours de la période. Le ratio des frais de gestion comprend les frais attribuables aux fonds négociés en Bourse.

⁶ La décision de renoncer aux frais de gestion et aux charges d'exploitation ou de les prendre en charge est au gré du gestionnaire. Cette pratique peut se poursuivre indéfiniment ou être abandonnée en tout temps sans avis aux porteurs de parts. Le ratio des frais de gestion avant renoncations ou prises en charge comprend les frais attribuables aux fonds négociés en Bourse.

⁷ Le ratio des frais d'opération représente le total des commissions et des autres coûts de transaction du portefeuille avant impôt sur le résultat et est exprimé en pourcentage annualisé de la valeur liquidative moyenne quotidienne au cours de la période. Les marges associées à la négociation de titres à revenu fixe ne sont pas vérifiables et, pour cette raison, ne sont pas incluses dans le calcul du ratio des frais d'opération. Auparavant, le ratio des frais d'opération comprenait les frais autres que de négociation attribuables aux fonds négociés en Bourse, ce qui n'est plus le cas. Les frais attribuables aux fonds négociés en Bourse de l'exercice précédent ont été reclassés dans le ratio des frais de gestion et le ratio des frais de gestion avant renoncations ou prises en charge.

⁸ Le taux de rotation du portefeuille indique dans quelle mesure le conseiller en valeurs ou le sous-conseiller gère les placements de celui-ci. Un taux de rotation de 100 % signifie que le fonds achète et vend tous les titres de son portefeuille une fois au cours de la période. Plus le taux de rotation au cours d'une période est élevé, plus les frais d'opération payables par un fonds sont élevés au cours de cette période, et plus il est probable qu'un investisseur réalise des gains en capital imposables au cours de l'exercice. Il n'y a pas nécessairement de lien entre un taux de rotation élevé et le rendement d'un fonds.

Actif net par part¹ du Fonds – parts de catégorie O

	2021	2020	2019	2018	2017	2016
Actif net au début de la période	10,56 \$	10,54 \$	8,93 \$	10,68 \$	11,03 \$	8,64 \$
Augmentation (diminution) liée à l'exploitation :						
Total des produits	0,19 \$	0,32 \$	0,23 \$	0,16 \$	0,10 \$	0,06 \$
Total des charges	(0,01)	(0,02)	(0,02)	(0,02)	(0,01)	(0,01)
Profits réalisés (pertes réalisées) pour la période	0,02	0,56	(0,78)	(0,54)	(0,15)	(0,96)
Profits latents (pertes latentes) pour la période	1,80	(0,84)	2,18	(1,35)	(0,29)	3,30
Augmentation (diminution) totale liée à l'exploitation²	2,00 \$	0,02 \$	1,61 \$	(1,75) \$	(0,35) \$	2,39 \$
Distributions :						
Du revenu de placement (à l'exclusion des dividendes)	– \$	– \$	– \$	– \$	– \$	– \$
Des dividendes	–	–	–	–	–	–
Des gains en capital	–	–	–	–	–	–
Remboursement de capital	–	–	–	–	–	–
Total des distributions³	– \$	– \$	– \$	– \$	– \$	– \$
Actif net à la fin de la période	12,56 \$	10,56 \$	10,54 \$	8,93 \$	10,68 \$	11,03 \$

¹ Cette information est tirée des états financiers annuels audités et des états financiers intermédiaires non audités du Fonds.

² L'actif net et les distributions sont fonction du nombre réel de parts en circulation de la période en question. Le total de l'augmentation ou de la diminution liée à l'exploitation est fonction du nombre moyen pondéré de parts en circulation au cours de la période.

³ Les distributions ont été payées au comptant ou réinvesties dans des parts additionnelles du Fonds, ou les deux.

Ratios et données supplémentaires – parts de catégorie O

	2021	2020	2019	2018	2017	2016
Valeur liquidative totale (en milliers)⁴	– \$	– \$	– \$	– \$	– \$	– \$
Nombre de parts en circulation⁴	1	1	1	1	1	1
Ratio des frais de gestion⁵	0,00 % *	0,00 %	0,00 %	0,00 %	0,00 %	0,01 %
Ratio des frais de gestion avant renoncations et prises en charge⁶	0,00 % *	0,00 %	0,00 %	0,00 %	0,00 %	0,01 %
Ratio des frais d'opération⁷	0,03 % *	0,07 %	0,09 %	0,18 %	0,13 %	0,23 %
Taux de rotation du portefeuille⁸	3,59 %	18,23 %	20,97 %	47,49 %	28,77 %	69,89 %
Valeur liquidative par part	12,56 \$	10,56 \$	10,54 \$	8,93 \$	10,68 \$	11,03 \$

* Le ratio a été annualisé.

⁴ L'information est présentée au 30 juin 2021 et au 31 décembre de toute période indiquée.

⁵ Le ratio des frais de gestion est établi d'après le total des charges du fonds (moins les commissions et autres coûts de transaction du portefeuille) engagées par une catégorie de parts ou imputées à une catégorie de parts pour la période indiquée, et il est exprimé en pourcentage annualisé de la valeur liquidative moyenne quotidienne de cette catégorie au cours de la période. Le Fonds ne paie pas de frais de gestion ou de charges d'exploitation à l'égard des parts de catégorie O du Fonds, mais peut avoir un ratio des frais de gestion en raison de ses positions dans des fonds négociés en Bourse correspondant à la moyenne pondérée des ratios des frais de gestion de ces fonds négociés en Bourse pour la période considérée.

⁶ La décision de renoncer aux frais de gestion et aux charges d'exploitation ou de les prendre en charge est au gré du gestionnaire. Cette pratique peut se poursuivre indéfiniment ou être abandonnée en tout temps sans avis aux porteurs de parts. Le Fonds ne paie pas de frais de gestion ou de charges d'exploitation à l'égard des parts de catégorie O du Fonds, mais peut avoir un ratio des frais de gestion en raison de ses positions dans des fonds négociés en Bourse correspondant à la moyenne pondérée des ratios des frais de gestion de ces fonds négociés en Bourse pour la période considérée.

⁷ Le ratio des frais d'opération représente le total des commissions et des autres coûts de transaction du portefeuille avant impôt sur le résultat et est exprimé en pourcentage annualisé de la valeur liquidative moyenne quotidienne au cours de la période. Les marges associées à la négociation de titres à revenu fixe ne sont pas vérifiables et, pour cette raison, ne sont pas incluses dans le calcul du ratio des frais d'opération. Auparavant, le ratio des frais d'opération comprenait les frais autres que de négociation attribuables aux fonds négociés en Bourse, ce qui n'est plus le cas. Les frais attribuables aux fonds négociés en Bourse de l'exercice précédent ont été reclassés dans le ratio des frais de gestion et le ratio des frais de gestion avant renoncations ou prises en charge.

⁸ Le taux de rotation du portefeuille indique dans quelle mesure le conseiller en valeurs ou le sous-conseiller gère les placements de celui-ci. Un taux de rotation de 100 % signifie que le fonds achète et vend tous les titres de son portefeuille une fois au cours de la période. Plus le taux de rotation au cours d'une période est élevé, plus les frais d'opération payables par un fonds sont élevés au cours de cette période, et plus il est probable qu'un investisseur réalise des gains en capital impossibles au cours de l'exercice. Il n'y a pas nécessairement de lien entre un taux de rotation élevé et le rendement d'un fonds.

Frais de gestion

Le Fonds paie à la Banque CIBC, directement ou indirectement, des frais de gestion annuels pour couvrir les coûts liés à la gestion du Fonds. Ces frais de gestion sont fondés sur la valeur liquidative du Fonds, calculés quotidiennement et payés mensuellement. Les frais de gestion sont payés à la Banque CIBC en contrepartie de la prestation de services de gestion, de placement et de conseil liés aux portefeuilles ou de dispositions prises pour la prestation de ces services. Les frais de publicité et de promotion, les charges indirectes et les commissions de suivi sont prélevés par la Banque CIBC sur les frais de gestion reçus du Fonds. Le Fonds est tenu de payer les taxes et impôts applicables aux frais de gestion versés à la Banque CIBC. Veuillez vous reporter au prospectus simplifié pour connaître le montant des frais de gestion annuels pour chaque catégorie de parts. Pour les parts de catégorie O, les frais de gestion sont négociés ou payés par les porteurs de parts ou selon leurs instructions, ou encore par les courtiers et les gestionnaires discrétionnaires au nom des porteurs de parts, conformément à leurs instructions. Ces frais de gestion des parts de catégorie O n'excéderont pas les frais de gestion des parts de catégorie F.

Le tableau suivant présente la ventilation des services reçus en contrepartie des frais de gestion, exprimée en pourcentage des frais de gestion tirés du Fonds pour la période close le 30 juin 2021, avant renonciation aux frais de gestion et prises en charge.

	Parts de catégorie A	Parts de catégorie F
Commissions de vente et de suivi versées aux courtiers	50,57 %	0,00 %
Frais d'administration, conseils en placement et profit	49,43 %	100,00 %

Rendement passé

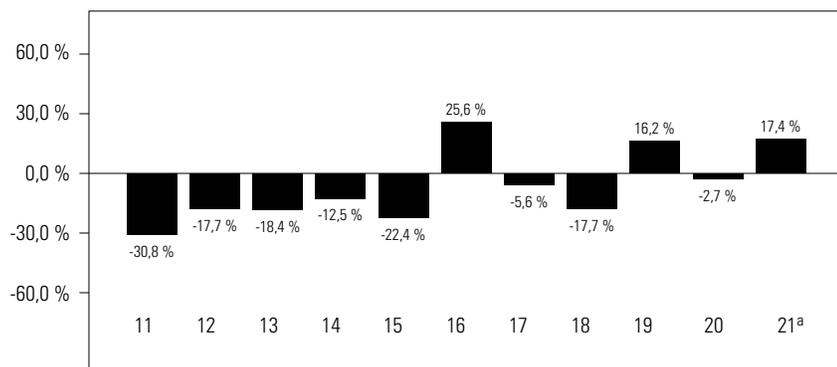
Les données sur le rendement tiennent compte du réinvestissement des distributions seulement et non des frais d'acquisition, de rachat, de placement ni d'autres frais optionnels payables par un porteur de parts qui auraient fait diminuer les rendements. Le rendement passé d'un fonds n'est pas nécessairement représentatif de son rendement futur.

Les rendements du Fonds tiennent compte des frais et des charges, et l'écart dans les rendements entre les catégories de parts est principalement attribuable aux écarts entre les ratios des frais de gestion. Se reporter à la section *Faits saillants financiers* pour connaître le ratio des frais de gestion.

Rendements annuels

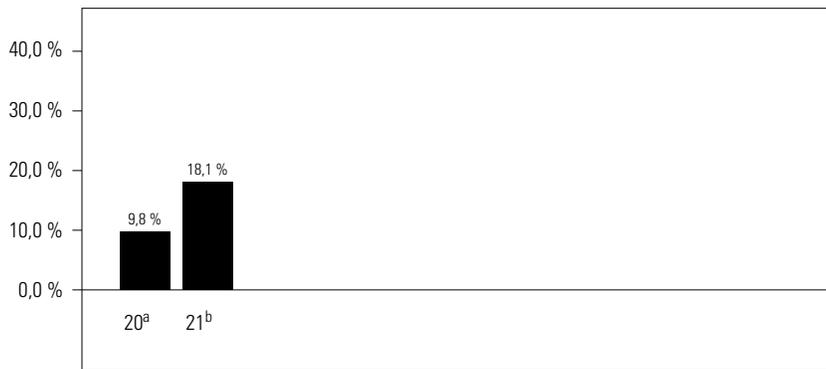
Les diagrammes à barres ci-dessous donnent le rendement annuel de chaque catégorie de parts du Fonds pour les périodes présentées et illustrent comment le rendement varie d'une période à l'autre. Ces diagrammes indiquent en pourcentage quelle aurait été la variation, à la hausse ou à la baisse, au 31 décembre de l'exercice, d'un placement effectué le 1^{er} janvier, à moins d'indication contraire.

Parts de catégorie A



^a Le rendement de 2021 couvre la période du 1^{er} janvier 2021 au 30 juin 2021.

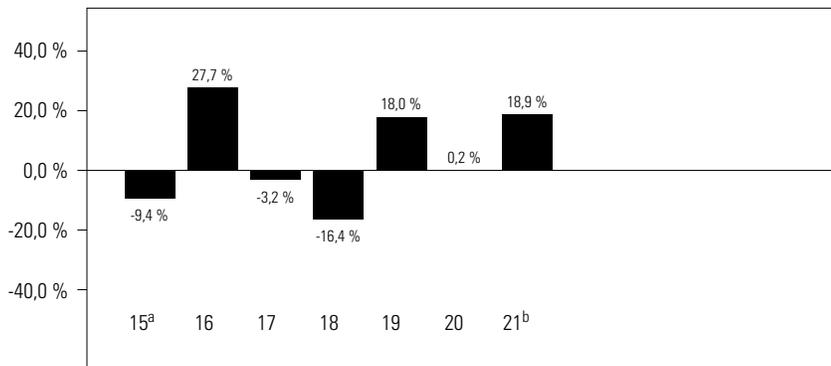
Parts de catégorie F



^a Le rendement de 2020 couvre la période du 6 juillet 2020 au 31 décembre 2020.

^b Le rendement de 2021 couvre la période du 1^{er} janvier 2021 au 30 juin 2021.

Parts de catégorie O



^a Le rendement de 2015 couvre la période du 30 octobre 2015 au 31 décembre 2015.

^b Le rendement de 2021 couvre la période du 1^{er} janvier 2021 au 30 juin 2021.

Aperçu du portefeuille de placements (au 30 juin 2021)

L'aperçu du portefeuille de placements pourrait changer en raison des opérations courantes dans le portefeuille du fonds de placement. Vous pouvez obtenir une mise à jour trimestrielle en consultant le site www.cibc.com/fondsmutuels. Le tableau Principales positions présente les 25 principales positions du fonds. Dans le cas d'un fonds comportant moins de 25 positions, toutes les positions sont indiquées.

<i>Répartition du portefeuille</i>	<i>% de la valeur liquidative</i>	<i>Principales positions</i>	<i>% de la valeur liquidative</i>
Pétrole, gaz et autres combustibles	51,2	Enbridge Inc.	8,4
Métaux et exploitation minière	31,6	Canadian Natural Resources Ltd.	6,2
Produits chimiques	11,7	Corporation TC Énergie	6,1
Trésorerie	1,6	Suncor Énergie Inc.	5,1
Services aux collectivités	1,5	Nutrien Ltd.	4,8
Électricité	0,7	Société aurifère Barrick	4,1
Eau	0,6	Chevron Corp.	3,6
Équipement et services énergétiques	0,5	Rio Tinto PLC	2,6
Producteurs indépendants d'électricité et d'électricité renouvelable	0,4	Pembina Pipeline Corp.	2,5
Emballages et conteneurs	0,4	Franco-Nevada Corp.	2,4
Autres actifs, moins les passifs	-0,2	Mines Agnico Eagle Limitée	2,4
		First Quantum Minerals Ltd.	2,4
		BHP Group PLC	2,4
		Linde PLC	2,4
		Cenovus Energy Inc.	2,0
		TotalEnergies SE	1,9
		Ressources Teck Ltée, catégorie B	1,8
		Kirkland Lake Gold Ltd.	1,8
		Kinross Gold Corp.	1,7
		Exxon Mobil Corp.	1,7
		Keyera Corp.	1,7
		Wheaton Precious Metals Corp.	1,6
		ARC Resources Ltd.	1,6
		Royal Dutch Shell PLC, catégorie A	1,6
		Trésorerie	1,6

Note sur les énoncés prospectifs

Le rapport de la direction sur le rendement du fonds peut renfermer des énoncés prospectifs. Les énoncés prospectifs incluent des déclarations qui sont de nature prédictive, qui dépendent d'événements ou de situations futurs ou qui y renvoient ou qui incluent des termes comme « s'attend », « prévoit », « compte », « planifie », « croit », « estime » et autres expressions similaires. En outre, toute déclaration qui pourrait être faite sur le rendement futur, les stratégies ou les perspectives et la prise de mesures futures possibles par le fonds, constitue également un énoncé prospectif. Les énoncés prospectifs ne garantissent pas le rendement futur. Ces énoncés comportent des risques connus et inconnus, des incertitudes et d'autres facteurs qui pourraient faire en sorte que les réalisations et les résultats réels du fonds diffèrent sensiblement de ceux décrits explicitement ou implicitement par ces énoncés. Ces facteurs comprennent, entre autres, la situation économique générale, la conjoncture du marché et des affaires, les fluctuations du cours des titres, des taux d'intérêt et des taux de change, les modifications apportées à la réglementation gouvernementale et les catastrophes.

La liste susmentionnée de facteurs importants susceptibles d'influer sur les résultats futurs n'est pas exhaustive. Avant de prendre toute décision de placement, le lecteur est également incité à examiner attentivement ces facteurs ainsi que d'autres facteurs. La Banque CIBC ne se considère pas tenue de mettre à jour ou de réviser les énoncés prospectifs, que ce soit par suite de nouvelles informations, d'événements futurs ou autrement, avant la publication du prochain rapport de la direction sur le rendement du fonds, et elle rejette toute responsabilité à cet égard.

**Fonds mutuels CIBC
Famille de Portefeuilles CIBC**

Banque CIBC

Brookfield Place, 161 Bay Street, 22nd Floor
Toronto (Ontario)
M5J 2S1

Placements CIBC inc.
1-800-465-3863

Site Web
www.cibc.com/fondsmutuels



Placements CIBC inc. est une filiale en propriété exclusive de la Banque CIBC et est le placeur principal des Fonds mutuels CIBC et de la Famille de Portefeuilles CIBC. La Famille de Portefeuilles CIBC est constituée de fonds communs de placement qui investissent principalement dans des Fonds mutuels CIBC. Pour obtenir un exemplaire du prospectus simplifié, veuillez communiquer avec Placements CIBC inc. au 1-800-465-3863 ou vous adresser à votre conseiller.